

Service social international

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **42 (1954)**

Heft 820

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-268282>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Compte de chèques postaux I. 943

Paraît le premier samedi de chaque mois

FONDATRICE DU JOURNAL
Emilie GOURD
REDACTION
M^{me} WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges
ADMINISTRATION ET ANNONCES
M^{lle} Renée BERGUER, 7, Pl. du Pt-Saconnex

Organe officiel
des publications de l'Alliance
de Sociétés féminines suisses
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS
SUISSE 1 an Fr. 6.— (ab. min.)
Abonnement de soutien 8.—
Le numéro 0.25
Les abonnements partent de n'importe quelle date

On peut tuer quel-
qu'un sans même le
toucher du doigt, en
attaquant son âme
avec des armes mo-
rales : chagrins, sou-
cis lancinants, dou-
leurs.

J. GOTTHELF.

Il y a 40 ans

Enquête sur les femmes
dans les commissions scolaires

Neuchâtel

« La loi actuelle — écrit un abonné fervent féministe, très au courant de la question — datée de 1908, a introduit le principe de la participation de la femme à l'administration des écoles... Voici cinq ans que les Conseils généraux ont la liberté de nommer des femmes dans les commissions scolaires. Seules, jusqu'ici, les grandes localités ont usé de ce droit... »

Vaud

Les Unions de femmes du canton de Vaud ont adressé aux autorités communales une demande concernant l'admission des femmes dans les commissions scolaires, se fondant sur l'art. 96 du règlement pour les écoles primaires, du 15 février 1907.

Nous avons la satisfaction d'apprendre qu'une municipalité vaudoise, celle de Mézières, a, en réponse à la lettre des Unions de femmes, nommé Mmes Goel et Emery, dans sa commission scolaire. Espérons que cet exemple sera suivi.

Genève

La Commission scolaire a été instituée en 1866... Sans préciser que les dames en feront partie, elle les admet, puisqu'elle stipule qu'elle comptera des représentants de l'enseignement infantin, primaire, ménager... De fait, les dames en font partie dès 1886...

Membre moi-même de celle qui existe actuellement, j'ai l'impression que ces dames ne sont point du tout gênées d'y siéger, que leur place y est tout indiquée, que leur voix dans les discussions y est écoutée.

Pour ma part, j'ai fait une proposition pour que l'heure d'entrée, l'après-midi, dans les établissements d'instruction secondaires, soit reportée de une heure et demie à deux heures. Je me basais sur l'impossibilité, pour quantité d'enfants de la campagne, d'aller dîner chez eux, et sur la mauvaise organisation de l'après-midi. Si le projet a été repoussé, c'est que l'idée était neuve et contrairement certains fonctionnaires, mais je suis certaine qu'il sera repris et réussira plus tard.

J. Ballet.

(Mouvement féminin. de janv. et fév. 1914)

Effectivement, quinze ou vingt ans plus tard, le projet a été repris et admis. Ce petit exemple, et mille autres que l'on pourrait extraire des procès-verbaux des commissions scolaires de Suisse romande, prouvent que la présence des femmes, maintenant plus nombreuses dans ces commissions, loin de représenter un poids mort, apporte un élément indispensable à la bonne marche des établissements d'instruction et des idées qu'on a tout intérêt à mettre en pratique.

Puisse cette courte évocation du passé, convaincre ceux qui jugent inutile d'encombrer les commissions officielles de porte-parole du sexe féminin.

Evacuation des blessés

par Valérie André,
médecin et pilote d'hélicoptère

La parachutiste Valérie André, dont nous avons déjà eu l'occasion de citer les exploits en Indochine, comme médecin spécialiste de la chirurgie du cerveau, s'est consacrée, pendant la guerre qui vient de se terminer à l'évacuation des blessés par hélicoptère. En plus de cent expéditions, elle a ramené 165 blessés à l'hôpital d'Hanoi; la plus grande partie d'entre eux purent être sauvés, grâce aux soins rapides qui leur furent prodigués.

UNIQUEMENT DU THÉ

Le thé ne doit séjourner en aucun cas à proximité de produits à odeurs fortes. Chez

TSCHIN-TA-NI

à Genève, 9, place du Bourg-de-Four
vous ne trouverez que du thé.

A l'Exposition d'agriculture suisse

JOURNÉE DES PAYSANNES

Le 23 septembre, la Journée des paysannes, à l'Exposition suisse d'agriculture qui se tient en ce moment à Lucerne, a eu un très grand succès, plusieurs milliers de participantes sont accourues de tout le pays.

La présidente de l'Union, Mlle M. Zwahlen a prononcé un discours en français, tandis que la vice-présidente, Mme Ott, de Zoug, en a prononcé un en allemand, puis ce fut au tour de Mlle Rüttimann, la secrétaire de la Ligue des femmes catholiques. On entendit ensuite M. le conseiller d'Etat Käch, chef du Département de l'agriculture, à Lucerne, Mme Beck, présidente de la Ligue des femmes catholiques et des représentantes de la Norvège et de la Hollande. En effet, des invitations avaient été expédiées par l'Union des paysannes, dans les sociétés étrangères, offrant à celles qui pourraient venir, un logement gratuit chez des paysannes, pendant huit jours. Près de quatre cents ont accepté l'invitation.

Cette longue partie oratoire était coupée de chants exécutés par l'assistance. On procéda ensuite à la distribution des prix des concours. Nous ne pouvons donner tout le palmarès, voici les noms des lauréates romandes :

Vêtements pratiques pour la paysanne : Mme Hermenjat (Commugny, Vaud), 5me prix ; Mme Billaud (Orzens sur Yverdon), 4me et 5me prix.

Allègement du travail de la paysanne : Mme Détraz-Pidoux (Combremont-le-Grand) 1er prix ; Mme Maréchal (La Rosière, Collex-Bossy), 2me prix ; Mme Chalut-Bachofen (Anières), 5me prix.

Embellissement de la maison paysanne : 2me et 3me prix ; Mlle A.-M. Gendré (Villars sur Marly, Fribourg), 4me prix ; Mlle E. Neuenschwander (Combremont-le-Grand, Vaud), 4me et 5me prix.

(Notre journal publiera prochainement d'autres articles sur cette exposition.)

Les Associations nationales en faveur des Nations Unies ont siégé en Suisse

Les associations qui, dans plus de soixante pays, soutiennent l'idéal des Nations Unies — jadis l'idéal d'une Société des nations — s'assemblent chaque année. En 1954, elles se sont réunies à Genève, dans des locaux prêtés par le Centre européen de l'ONU. Les délégués des associations nationales, les observateurs des organisations non-gouvernementales, au nombre de plus de deux cents, ne sont point des députés en service commandé par leur gouvernement, ce sont des hommes et des femmes, en service bénévole, animés d'un profond désir de préparer la paix, il règne là un enthousiasme qui trouva son expression dans l'éloquent discours de M. Paul Boncourt (France), vice-président, chargé d'ouvrir la session à la place du président en charge, M. Entezam (Perse), retenu dans son pays.

Deux nouvelles associations pour les Nations Unies ont été accueillies dans la Fédération, celle de la Thaïlande et celle de l'Indonésie.

Du 6 au 12 septembre — jours fériés et dimanche compris — les délégués travaillèrent et discutèrent les rapports présentés dans quatre commissions — politique, économique et sociale, commission du programme et de l'éducation — pour prendre un certain nombre de décisions qui seront soumises sous forme de vœux à l'Assemblée de l'ONU siégeant en ce moment à New-York.

Commission politique

Comment la Fédération des associations pour les nations unies peut-elle agir, par le moyen de ses membres répartis dans tous les pays, pour diminuer les tensions internationales, se demandait-on à la commission politique ? — Le remède a été proposé dès 1947, a répondu la délégation cubaine ; on le trouve dans un document en douze points, élaboré par une pléiade de sociologues et penseurs éminents réunis grâce à l'Unesco. Le régime préconisé est des plus sage ; qui, depuis lors, s'est avisé de le respecter ? Répondons donc ces conseils partout où nous exerçons quelque influence. En attendant, des problèmes plus immédiats ont été discutés : « Comment obtenir le désarmement ? Comment donner à tous les peuples effectivement le droit de disposer d'eux-mêmes ? Comment concevoir la représentation de la Chine aux Nations Unies ? Comment faire admettre à l'ONU, plusieurs nations qui demandent d'en faire partie ? » A cette dernière question, on n'a pas adopté la solution préconisée par les peuples de l'Est, d'admettre simultanément, les douze candidats, sinon de n'en admettre aucun. On a renoncé

au terme simultanément.

Il fut aussi longuement question du statut des fonctionnaires internationaux ; certains ont été congédiés et les raisons qu'on peut invoquer pour remercier un fonctionnaire de ses services ni les conditions de ce licenciement ne sont clairement fixées.

De même se pose-t-on la question de savoir, au moment où l'on atteint le dixième anniversaire de la Charte de San Francisco (1945-1955) si certaines modifications au texte ne sont pas nécessaires. Il est naturellement très difficile de tomber d'accord non pas sur le principe de modification, mais sur celles qu'il faudrait faire.

Accord de vues entre la Commission économique et sociale et l'ECOSOC

Une cause de conflit est certainement la situation trop misérable de nombreuses populations de la terre. On s'est donc demandé, à la commission économique et sociale, comment on pouvait financer le développement des pays dont le niveau de vie est si faible. En soutenant la création d'un fonds international qui sera réclamé cette année à l'Assemblée de l'ONU.

Lors de précédentes sessions, on avait proposé que l'aide aux pays insuffisamment développés soit liée aux économies que devrait procurer, à chaque gouvernement, son effort vers le désarmement. Chacun se fait toujours beaucoup tirer l'oreille pour tirer de ses caisses une contribution financière à une œuvre des Nations Unies. On avait cru trouver le moyen d'apaiser les trésoriers, en mal de déficit, en présentant l'affaire, non comme une nouvelle dépense, mais comme une attribution différente de crédits déjà prévus. Hélas ! les économies opérées par le désarmement sont restées au stade du vœu pie. La Fédération propose donc que, sans attendre, on constitue le fonds indispensable à la mise en route économique de vastes contrées défavorisées.

On veut aussi améliorer le système d'assistance technique fournie par les grandes agences spécialisées (OIT, FAO, OMS) et, puisque le meilleur agent pacificateur des peuples a toujours été le commerce, il faut chercher à rétablir de larges échanges commerciaux entre l'est et l'ouest, aussi bien en Europe qu'en Extrême-Orient.

Un autre fonds est réclamé pour parvenir à établir d'une manière définitive les nombreux réfugiés qui peuplent encore les camps. Et il est à craindre que les millions

Voir notre numéro du 4 sept. Compte rendu du Conseil économique et social de l'ONU.

Service social international

Le rapport annuel 1953 de la Section suisse du service social international — section qui fut également créée à Genève il y a quelque vingt ans (actuellement : Genève, rue Petitor 8, tél. 24 52 70) — donne une idée de la multiplicité ainsi que de l'urgence des devoirs humains à remplir dans notre pays aussi. La section sociale a traité 606 cas très souvent complexes : réunion de familles dispersées, abandon et défaut d'entretien, adoption, régularisation de séjour, procuration de permis de travail, obtention de séjour de cure, soutien matériel, etc. Cette aide n'a pas été uniquement portée aux réfugiés ou aux étrangers, mais encore aux Suisses dans la peine. En ce qui concerne le travail d'émigration, 70 réfugiés ont pu émigrer outre-mer grâce à l'intervention de la Section suisse du service social international.

Les contributions qu'octroient à cette organisation la Confédération, quelques cantons et communes et les donateurs privés lui permettent de continuer son activité bienfaisante d'année en année. Mais, du fait qu'elle ne dispose que de ces moyens restreints, elle se voit dans l'obligation d'avoir constamment recours à l'appui moral et financier des autorités et des donateurs.

La Section suisse du service social international voue toute sa reconnaissance à ceux qui voudront bien utiliser son compte de chèques postaux I. 5490 ou s'adresser à la Société de Banque Suisse.

de réfugiés du Pakistan, de l'Inde, du Moyen-Orient et d'ailleurs, ne soient pas sauvés pour autant.

Le rapport sur la condition de la femme a été discuté trop brièvement, au milieu des problèmes sociaux, il aurait, à notre avis, fait l'objet d'une meilleure étude, s'il avait été présenté par Mmes Figueroa et Fox, à la commission d'éducation. Non seulement la femme est la première éducatrice des hommes de demain, celle dont l'influence est la plus profonde, mais il est urgent, que l'éducation de la femme elle-même soit poussée partout, si l'on veut hâter la formation de générations futures conscientes de leur responsabilité.

Commission de l'éducation

Nous nous réservons de revenir sur les travaux de la commission d'éducation dont le groupe, nombreux et divers, a travaillé avec zèle et compétence, chacun ayant la certitude que là est le noeud du problème. Les nations ne resteront unies que si la jeunesse comprend qu'une telle union est indispensable.

Commission du programme

A la commission du programme, les débats sont plutôt orientés vers la technique interne du mouvement. Il est cependant utile de savoir qu'on s'est informé de l'œuvre accomplie par le Mouvement mondial des étudiants pour les Nations Unies (ISMOUN) et qu'on forme des projets pour célébrer dignement le dixième anniversaire de la création de l'ONU.

* * *

Aux dernières séances plénières du dimanche 12 septembre, furent entendus les rapports des quatre commissions, ainsi que les projets de résolutions qui avaient été élaborés. On procéda aussi à l'élection de membres du comité exécutif, ainsi que de trois vice-présidents, enfin, succès que notre journal se doit d'enregistrer, le nouveau président de la Fédération est une femme, elle est bien connue puisque c'est elle qui a présidé, l'an dernier, l'Assemblée générale de l'ONU, Mme Pandit Nehru. Cette fonction est peut-être entourée de moins d'éclat que celle qu'elle vient de revêtir, mais son importance n'est probablement pas moindre. C'est donc elle qui sera appelée à présider la prochaine assemblée de la FMANU qui aura lieu à Bangkok, en 1955.